

Décision

Générale

colonial

Décision n° 705 du 1er juin 1953 :

n° 705

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Louineau, dame-employée auxiliaire 2e catégorie, en service à la Direction du Service de Santé, est admise à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1953.